

# Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	<a href="#">2007/2633(RSP)</a>	Procédure terminée
Résolution sur la situation en Birmanie		
Sujet 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux		
Zone géographique Myanmar Birmanie		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Événements clés			
26/09/2007	Débat en plénière		Résumé
27/09/2007	Résultat du vote au parlement		
27/09/2007	Décision du Parlement	<a href="#">T6-0420/2007</a>	Résumé
27/09/2007	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2007/2633(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 123-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0363/2007</a>	26/09/2007	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0368/2007</a>	26/09/2007	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0369/2007</a>	26/09/2007	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0370/2007</a>	26/09/2007	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0371/2007</a>	26/09/2007	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0372/2007</a>	26/09/2007	EP	

Proposition de résolution commune	<a href="#">RC-B6-0363/2007</a>	26/09/2007		
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité	<a href="#">T6-0420/2007</a>	27/09/2007	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	<a href="#">SP(2007)5401</a>	18/10/2007	EC	

## Résolution sur la situation en Birmanie

---

L'Assemblée a tenu un débat, suite aux déclarations de du Conseil et la Commission, sur la situation en Birmanie.

La résolution clôturant le débat devait être mise aux voix le 27 septembre 2007.

## Résolution sur la situation en Birmanie

---

Suite au débat qui a eu lieu le 26 septembre 2007 sur la question de la situation en Birmanie, le Parlement européen a adopté par 563 voix pour, 3 contre et 4 abstentions, une résolution commune proposée par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, UEN, Verts/ALE et GUE/NGL dans laquelle, suite à l'adoption d'un amendement oral proposé par M. Geoffrey VAN ORDEN (PPE-DE, RU), il rend hommage à l'action courageuse des moines birmans et des dizaines de milliers d'autres manifestants pacifiques qui affrontent le régime antidémocratique et répressif en Birmanie. Il condamne fermement la réponse brutale des autorités birmanes et réitère son appel en faveur de la libération immédiate et de la liberté totale de mouvement et d'expression de Mme Aung San Suu Kyi.

Il s'est dit scandalisé par le massacre de manifestants pacifiques et a insisté pour que les forces de sécurité regagnent leurs casernes. Parallèlement, le Parlement demande la reconnaissance de la légitimité des revendications exprimées, l'envoi d'une assistance médicale pour les blessés et la libération des manifestants qui ont été arrêtés.

Le Parlement demande, par ailleurs, l'arrêt du processus constitutionnel illégitime actuel et son remplacement par une convention nationale pleinement représentative incluant la Ligue nationale pour la démocratie et d'autres partis et groupements politiques.

Conformément à un amendement oral proposé par MM. Martin SCHULZ (PSE, DE) et Elmar BROK (PPE-DE, DE), le Parlement demande à la Chine et à la Russie d'apporter leur plein soutien à une déclaration du Conseil de sécurité des Nations unies condamnant l'usage brutal de la force par le régime birman et demande au Conseil de sécurité d'autoriser le Secrétaire général des Nations unies à proposer sa médiation en Birmanie en vue de favoriser la réconciliation nationale et une transition démocratique. Il demande à l'Assemblée générale des Nations unies de prendre les mesures qui s'imposent dans ce contexte.

Il invite également le Conseil de l'Union européenne à prendre d'urgence contact avec les États-Unis, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et d'autres membres de la communauté internationale en vue de préparer une série coordonnée de mesures supplémentaires, y compris des sanctions économiques ciblées, qui pourraient être prises à l'encontre du régime birman s'il faisait usage de la force et ne répondait pas à la demande de retour à la démocratie.

Enfin, il demande à la Commission de mettre à disposition les moyens appropriés dans le cadre de l'instrument financier pour la promotion de la démocratie et des droits de l'homme dans le monde en vue de soutenir activement le mouvement en faveur de la démocratie ainsi que les ONG qui œuvrent au retour d'une bonne gouvernance en Birmanie.